

MAIRIE DE LALANDE-EN-SON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 Décembre 2009

PRESENTS : MM R. PEREZ – B. CAUBET – Mme M. CHEVALIER
Mmes E. BOCKSTAL – C. BREANT – D. JEANROT – M.C. LLORENS
V. ROUET – V. TERKA
MM J.L. HENNOCQUE – D. MAHOT – H. RENE – P. TACK – T. VELU

ABSENT EXCUSE : M P. LHOMOY (pouvoir à M.C.LLORENS)

☞ Délibération sur l'organisme prêteur choisi

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à une demande de financement pour réaliser l'achat de la maison Cordier, sise 11 Grande Rue à Lalande en Son.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la Caisse d'Epargne de Picardie à savoir :

- pour financer l'achat de la maison « CORDIER »

Nature du prêt : Prêt à taux fixe à échéance choisie
Montant du prêt : **65.000,00 €**
Taux appliqué : **3,55 %**
Durée : **10 échéances**
Périodicité: **Annuelle**
Première échéance : 25 janvier 2010
Amortissement : en 10 échéances constantes (amortissement spécifique du capital)

Monsieur le Maire est autorisé à procéder à toutes les formalités, et à signer tout document nécessaire pour la mise en place de ce prêt.

☞ Autorisation au maire de donner procuration pour l'achat de la maison « Cordier »

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité d'obtenir une autorisation de donner procuration à tout clerc de l'étude de Maître Jean Deshayes, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle « SCP DESHAYES, LEMAIRE et COURS-MACH », titulaire d'un office notarial dont le siège est à CAEN(Calvados), 8 rue Guillaume le Conquérant, pour acquérir la maison « CORDIER ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (pour : 15, contre : 0, abstention : 0) :

- Autorise Monsieur le Maire à donner procuration à tout clerc de l'étude de Maître Jean Deshayes, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle « SCP DESHAYES, LEMAIRE et COURS-MACH », titulaire d'un office notarial dont le siège est à CAEN (Calvados), 8 rue Guillaume le Conquérant, pour l'achat de la maison « CORDIER ».

Le Maire

Ramon PEREZ